

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS.
Prix de l'insertion, par ligne, par jour, 10 centimes.
Les abonnements commencent le 1^{er} de chaque mois, mais doivent être payés d'avance, le 1^{er} de mars, juin, septembre et décembre.

N° 433.

JEUDI.

25 AOÛT 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 23 août.

LES CANDIDATS DU COURRIER.

Le *Courrier* publie ce matin sa liste de candidats, et c'est avec surprise que nous voyons ce journal sacrifier l'intérêt du pays aux préjugés des électeurs, et leur présenter une liste de gens honorables, sans doute, mais dans laquelle figurent des hommes dont l'inutilité a pleinement été démontrée au congrès.

Nous sommes fâchés de le dire, puisque nos paroles peuvent affliger un homme respectable qui, naguère encore, a rendu des services au pays; mais M. Barthélemy s'est-il montré à la hauteur de sa mission? son incapacité *actuelle* n'a-t-elle pas été prouvée suffisamment, et par ses discours comme membre du congrès, et par ses actes comme ministre de la justice? Et pourquoi appeler encore les votes des électeurs sur ce vieillard honorable à tous égards, mais qui n'a plus la force nécessaire à tout député de notre nouvelle législature? pourquoi, si ce n'est pour flatter cette manie de routine et cette espèce de *statu quo* de noms, qui est la plaie de la nation belge?

Le *Courrier* cite encore M. Lefèvre, conseiller à la cour, et se félicite de l'avoir vu siéger au congrès; mais que le *Courrier* cite donc une opinion de ce député; qu'il nous dise quels services il a rendus, quelles lumières si vives il a répandues sur l'assemblée. Quant à nous, qui pourtant avons suivi toutes les séances du congrès, si M. Lefèvre n'avait été questeur, nous ignorerions qu'il a siégé dans notre assemblée constituante.

C'est, à notre avis, mal servir son pays que de flatter ses préjugés, et nous croyons que dans cet instant il est du devoir de tout journaliste indépendant, de désigner les plus dignes, dût cette désignation déplaire à l'opinion des élections. Notre mission est d'éclairer le public, de marcher en avant de lui, et non pas de nous traîner à sa suite.
(*Indépendant.*)

La conférence de Londres, par une note du 26 juillet, s'est adressée au gouvernement belge pour l'inviter à envoyer à Londres des plénipotentiaires munis de pleins pouvoirs à l'effet de négocier un traité définitif avec la Hollande. Elle a réitéré cette invitation dans une note du 5 août. Le gouvernement belge ne pouvant négliger aucun moyen pour amener la pacification de deux pays, a expédié hier des pleins pouvoirs à M. Van de Weyer.

De son côté, le roi de Hollande avait déjà, dans les premiers jours du mois d'août, et avant la reprise des hostilités, donné ses pleins pouvoirs à MM. Falck et van Zuylen van Nieveld.

— LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours ont dîné hier chez le Roi.

— M. le comte Duval de Beaulieu est parti cette nuit pour Gotha. MM. de Vrière et de Hérisson l'accompagnent.

— Nous extrayons d'une lettre de M. le général de Tabor les détails suivans, sur la conduite des Hollandais, lors de leur passage à Turnhout, en rentrant dans leur pays :

« Les vexations les plus atroces, les actes de la barbarie la plus noire, rien n'a été négligé pour laisser de leur court séjour un souvenir horriblement funeste des l'esprit dans habitans. Ils ont tout pillé, dévasté ou brûlé. Ce qu'ils n'ont pu emporter a été mis hors d'état de servir. Il ne reste plus un verre, plus une table, plus un objet de ménage qui ne soit entièrement mutilé. Les provisions ont été souillées, lorsqu'ils s'étaient gorgés de nourriture et de boisson, de manière que ne pouvant les emporter avec eux, ils ont en la lâcheté de les mettre dans un état de non-emploi possible. Une seule maison n'a pas été saccagée, c'est celle qu'occupait le général Trip, ainsi que son état-major.

« Au Vieux-Turnhout, un vieillard infirme et presque sourd, ne répondant pas assez vite aux questions de ces misérables, a été lâchement massacré. Ils l'ont assassiné à bout portant, à coups de fusils. »

— Nous citerons comme un premier indice des mouvemens de retraite que doivent opérer dans peu quelques parties de l'armée française, le départ de deux batteries d'artillerie et de plusieurs chariots de transport qui se trouvaient depuis huit jours arrêtés à Genappe et à Mont-St.-Jean. Ces batteries et ces transports viennent de rétrograder vers Nivelles, dans la direction de Mons.
(*Courrier.*)

— Le *Moniteur* contient deux arrêtés du roi, en date du 18, l'un appelant M. Lion aux fonctions de secrétaire général des finances; le second, rappelant à leurs postes les employés forestiers, faisant partie des compagnies des guides dans le grand-duché de Luxembourg.

— Avant-hier, le 1^{er} bataillon du premier ban de la garde civique de Bruxelles est revenu du fort Sainte-Marguerite qu'il avait occupé jusqu'à ce jour.

— M. de Coppin, gouverneur du Brabant, a versé 500 florins dans la caisse de secours, établie pour soutenir les familles des volontaires.

— Le prince Auguste de Prusse, dont nous avons dernièrement annoncé le passage à Mayence, est arrivé à Luxembourg, le 19 courant, à cinq heures du soir. On dit que ce prince est chargé d'une mission militaire : ce qui confirmerait que tel est le but de son voyage, c'est que sur toute la ligne de nos frontières, l'armée prusso-rhénane a opéré des mouvemens pour se rapprocher.

— On lit dans le *Journal de La Haye*, 17 août :

On écrit de Maestricht, à la date du 12 :

« On désarme les gardes civiques dans tous les villages qu'occupent les Hollandais; les armes sont placées ici dans l'arsenal; plus de 3,000 fusils et une grande quantité de chevaux sont déjà en notre possession.

« A Hasselt, on a également pris 3,000 fusils, ainsi qu'une quantité d'autres objets de toute espèce.

« Daine a été démis de son commandement, c'est le général Goethals qui le remplace; les restes de cette division se trouvent à une demi-lieue de Liège.

« Le colonel Von Scharnhorst a passé ici le 10, se rendant en courrier à Berlin; on suppose que c'est pour aller faire connaître les grands avantages qu'a remportés notre armée, et l'intention de la France de se mêler de nos affaires. »

— Le 1^{er} bataillon de la légion étrangère formée en France, se rend à Alger; il est composé de Badois et Bavares; on compte dans ses rangs un grand nombre d'étudiants allemands qui se sont expatriés et qui sont venus chercher en France gloire et liberté.

— On lit dans l'*Émancipation*, sous la rubrique le Tirlemont, 23 août, quartier-général français :

On construit ici depuis quelques jours des modèles de baraques de campement; on avait dû conclure de là que l'armée française n'évacuerait pas immédiatement la Belgique; cependant cette supposition a perdu crédit, depuis qu'on croit savoir que le maréchal Soult a donné des ordres pour qu'on retint en deçà des frontières belges, les transports et équipages qui ne seraient pas encore entrés en Belgique.

C'est mercredi que le roi Léopold passera en revue une partie de l'armée française. 30 escadrons, 12 bataillons d'infanterie, plusieurs batteries, composeront les troupes qui se trouveront à cette revue.

Le maréchal Gérard, accompagné de son état-major, a été reconnaître aujourd'hui entre Cuptich et Roelbeck, le terrain où la revue aura lieu.

Un château situé aux environs de Tirlemont a été mis à la disposition du roi, qui doit y recevoir le quartier-général du maréchal Gérard.

Il est probable que peu de temps après cette revue un mouvement s'opérera dans les positions de l'armée et que l'état-major général quittera Tirlemont pour prendre d'autres quartiers.

M. le comte Félix de Mérode a dîné hier chez M. le maréchal.

— D'après la *Gazette d'Aix-la-Chapelle*, le prince d'Orange aurait, avant de commencer son mouvement de retraite, reçu l'assurance que dans les négociations qui vont s'ouvrir, on aurait égard à la victoire que les Hollandais viennent de remporter sur les Belges. On assure que le général Belliard a dit, il y a déjà quinze jours, que Venloo serait rendu à la Hollande.
(*Lynx.*)

— Plusieurs lettres arrivées ici hier, annoncent que les constitutionnels portugais, sous les ordres du marquis de Villafior, se sont présentés le 2 courant, devant l'île Saint-Michel, et y ont opéré un débarquement. Le 3, après un combat assez opiniâtre contre les troupes de don Miguel, ils ont pris possession de l'île au nom de leur jeune dona Maria. Le gouverneur-général Pergo et le gouverneur de l'île (Alcantara), se sont échappés. Les troupes de l'usurpateur ont souscrit une capitulation.
(*Émancipation.*)

— Cadre de nos officiers-généraux tel qu'il paraît être arrêté :

Général en chef, M. le général *Roguet*, français commandant la division militaire de Lyon.

Commandant l'artillerie, le général *Mellinet*, mis en non activité et consigné à Ostende, par le ministère Lebeau.

Commandant les trois divisions d'infanterie, les généraux *Goethals*, *Tieken* et *Wautier*.

Les deux premières brigades d'infanterie seraient commandées par MM. *Clump* et *Niellon*, généraux dont les noms et la réputation sont à l'abri de tous reproches.

Cavalerie : général de division, M. *Duvivier*; généraux de brigade, MM. *Dhane*, de *Bries* et *Marneffe*.

Gouverneurs militaires : à Liège, M. *Isenbrand de Lendronck*.

A Hasselt, M. le comte *Vandermeere*.

A Bruxelles, M. *Anoul*.

Commandant de place à Bruxelles, M. le colonel *Rodenbach*.

On ajoute que M. le général *Daine* est nommé inspecteur-général d'infanterie.
(*Émancipation.*)

Lettre de M. le lieutenant-colonel de Lobel, commandant les deux escadrons de guerre du 1^{er} régiment de cuirassiers, à M. le ministre de la guerre.

Liège, le 21 août.

Mon général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que depuis notre retour à Liège, la malveillance se permet des propos déshonorans sur la conduite des cuirassiers pendant la journée du 8 août; le commandant de place lui-même s'est permis d'adresser des reproches insultans à des officiers du régiment. Les cuirassiers qui n'ont rien à se reprocher dans cette malheureuse affaire, se portent, dans leur exaspération, à des désordres et même à l'insubordination.

Il n'est pas étonnant que la conduite des escadrons que je commandais avec M. le major Frankar soit ignorée, puisque pendant que nous faisons face à l'ennemi, l'armée se retirait en désordre sur la route de Liège. Il est vrai de dire que deux pelotons de cuirassiers, faisant partie de l'arrière-garde avec un escadron de chasseurs et un de lanciers, refoulés sur la colonne par la mitraille ennemie, ont été forcés de se débander, ne pouvant se mettre en bataille dans une route aussi encombrée.

Je proteste sur l'honneur que les deux escadrons de cuirassiers sont restés dans l'ordre le plus parfait, que pas un seul homme n'est sorti des rangs, que ces deux escadrons sont restés deux heures et demie en bataille dans la plaine à droite de la route au-dessus du château de Prinshagen, appartenant à M. Bouhaye, et que leur bonne contenance sous le feu de l'ennemi, a seule décidé M. le major Kessels à prendre position avec quatre pièces en avant de Cortessem.

M. le major Kessels est le seul officier supérieur qui puisse attester quelle a été la conduite des deux escadrons de cuirassiers, et il est convenu en ma présence, au conseil de guerre tenu le 9 de ce mois par tous les chefs de corps de l'armée de la Meuse, à l'hôtel du Pavillon Anglais, à Liège, qu'il n'aurait pas exposé ses pièces s'il n'avait trouvé les deux escadrons aussi bien disposés à les soutenir.

M. le capitaine Georges, commandant un escadron du 2^e chasseurs, ayant été envoyé pour nous éclairer, un instant avant l'ordre de nous retirer, peut aussi attester quelle était notre position et notre contenance.

Puisque jusqu'à présent aucuns détails exacts n'ont été fournis sur cette affaire, je viens, mon général, vous supplier d'ordonner à M. le comte de Looz, commandant de la place de Liège, de se transporter avec moi sur les lieux pour y recueillir les renseignemens nécessaires.

Ces renseignemens prouveront jusqu'à l'évidence que les deux escadrons de cuirassiers ne méritent que des éloges, et ont sauvé l'armée en arrêtant la colonne ennemie.

Si ceci ne suffisait pas, je vous prie, mon général, de m'autoriser à me rendre en parlementaire à l'armée hollandaise, d'où je reviendrai muni d'une attestation constatant que, dans cette affaire, son avant-garde n'a rencontré d'autres troupes en bataille que les deux escadrons sous mes ordres.

Le lieutenant-colonel,
De Lobel.

ANVERS, 22 août.

Hier, il y a eu parade et revue; les officiers ont prêté serment. Les chefs des corps l'avaient prêté, à 10 heures, entre les mains du général commandant.

— Hier, à sept heures, une estafette a annoncé au général Tabor l'arrivée du général Belliard, qui, en effet, est entré en ville à une heure et demie de la nuit.

Quoique nous ne sachions pas précisément le motif de cette visite, nous n'hésitons point à assurer que ce motif est puisé dans nos intérêts et nous offre une nouvelle garantie de sécurité. Il serait possible que la présence du général comte Belliard fût relative aux inondations de nos polders et aux moyens de les faire cesser. Cet honorable étranger a visité le port ce matin à dix heures, ainsi que les batteries.

— Le 20 de ce mois, le général français Henrion est arrivé à Baerle-Duc, pour s'assurer si les Hollandais avaient quitté le territoire belge, qu'ils avaient évacué en effet vers cinq heures du matin.

GAND, 22 août.

Les membres de la commission de sûreté publique de notre ville, adressent, en quittant leurs fonctions, les paroles suivantes à ceux dont ils ont administré les intérêts avec zèle et honneur :

CONCITOYENS,

Par arrêté du 19 de ce mois, la régence, suspendue depuis le 4 février dernier, a été réintégrée. Elle a repris ses fonctions aujourd'hui.

En quittant l'administration municipale que le gouvernement nous avait confiée dans des momens critiques, et que l'amour de la patrie seul nous a fait accepter, nous devons vous faire nos remerciemens sincères, et vous exprimer toute notre reconnaissance pour la part que vous avez prise à la tâche difficile qui nous a été imposée.

Le bon esprit, le patriotisme qui vous animent, et par lesquels vous n'avez cessé de nous seconder pour maintenir le bon ordre et la tranquillité publique, ont rendu nos veilles moins pénibles et nous tiennent lieu de récompense.

Gand, 21 août 1831.

Signé CH. COPPENS, FR. VERGAUWEN, L. VAN DE POELE.

TIRLEMONT, 22 août.

Je vois avec plaisir que les colonnes de votre journal sont ouvertes à tous les traits de courage que l'on veut bien vous signaler. Si quelques jours de revers semblent avoir terni un peu l'éclat du nom belge, le courage héroïque d'un grand nombre de ses défenseurs est bien fait pour le réhausser aux yeux de l'Europe.

Vous avez, jusqu'aujourd'hui, donné peu de détails du combat de Tirlemont, et je n'en suis point étonné, quand je pense que moi-même, navré des malheureux événemens qui viennent de se passer sous mes yeux, j'ai oublié pendant dix jours de vous en parler.

Vous savez comment la défense était organisée dans toute la Belgique, grâce à l'incurie de M. de Faily et des ministres qui l'ont précédé. Tirlemont, qui avait sa gloire de septembre 1830 à soutenir, comptait pour tous combattans, 50 chasseurs (infanterie), 400 hommes de la garde civique de Namur, et environ 300 de la garde civique de la ville. Mercredi, 9 de ce mois, vers onze heures, l'on vint annoncer que les Hollandais s'avançaient et se trouvaient déjà à une petite lieue de la ville; aussitôt la générale fut battue, et le tocsin sonné; au premier coup, et sans même avoir vu l'ennemi, la plupart des officiers de la garde civique de Tirlemont s'enfuirent. MM. Vogels commandant, Joseph Michotte et J. Petit, les seuls, je crois, qui n'abandonnèrent pas leurs hommes, se replièrent sur Louvain, après avoir tiré quelques coups de fusils. Les gardes civiques de Namur en firent autant, après s'être vaillamment défendus. Il ne restait plus alors qu'une trentaine de volontaires qui n'avaient cessé de tirer. Parmi ces derniers, se trouvait M. Reynaerts, dont le courage et la conduite sont au-dessus de tout éloge; seul, tout seul, il a arrêté, pendant plus d'un quart d'heure, la marche de la colonne qui marchait sur Tirlemont par la chaussée. Retranché derrière un fossé bordé d'une petite haie, il a brûlé plus de cinquante cartouches, dont aucune peut-être n'a été lancée inutilement. Se voyant au moment d'être entouré, il sortit de son fossé et se dirigea en toute hâte vers la ville. C'est alors qu'il essuya une bordée de quatre pièces chargées de mitraille, dont, par un bonheur inouï, il ne fut pas atteint. Il arriva aux portes de la ville, où ses compagnons d'armes, devenus rares, le reçurent dans leurs bras et l'embrassèrent en pleurant de joie. Hélas! leur joie ne devait pas être de longue durée; quelques minutes après, les Hollandais entrèrent, et le brave que la mitraille avait respecté, reçut une balle dans la cuisse, au moment où il se dirigeait avec quelques amis vers la porte de Hoegarde pour se sauver. Ces amis n'eurent que le temps de le déposer dans un jardin, où il resta pendant douze heures sans être pansé.

Le lendemain, il fut transporté à l'hôpital pour le soustraire à la fureur et aux vengeances des Hollandais: il y est encore en ce moment. Si la patrie reconnaissante récompense le courage de quelques-uns de ses enfans, nous croyons que l'on peut citer le brave M. Reynaerts comme l'un des plus dignes. Sous le grand homme, ce héros eut reçu sur le champ de bataille le *viatique de gloire*, car sa blessure est mortelle.

NAMUR, 24 août.

Ce que nous craignons est arrivé; M. de Brouckere marche dans l'ornière de ses prédécesseurs. Au lieu de récomposer entièrement le département de la guerre, cause seule de tous nos désastres, c'est dans les directeurs de ces bureaux que le ministre est allé choisir les membres chargés d'examiner les états-majors de l'armée. C'en est donc fait, M. de Brouckere veut suivre l'exemple de MM. Goblet et De Faily. Il est certains hommes à qui l'expérience ne sert de rien et qui s'obstinent à se jeter dans l'abîme creusé sous nos pas. La commission chargée de l'examen des officiers, telle qu'elle est composée, est une nouvelle insulte à l'opinion publique. On y rencontre des individus partisans déterminés du système hollandais et ennemis jurés de l'ordre des choses actuel, des individus que leurs antécédens rendent indignes de la confiance du nouveau gouvernement. N'en doutons pas, les hommes seuls de septembre seront trouvés incapables, et ceux-là seuls seront admis qui font des vœux pour le renversement du trône de Léopold. Notre cœur est navré de douleur, à la vue d'une politique qui doit indubitablement amener le malheur du pays et le renouvellement de ces scènes de malheur dont nous venons d'être témoins. Si c'est pour gouverner de cette manière que M. Ch. de Brouckere s'est mis à la tête du département qui, nous le répétons, exigeait une *recomposition intégrale*, il pouvait fort bien se dispenser d'y paraître. M. De Faily n'aurait pas agi autrement qu'il ne le fait. Nous perdons presque espoir et nous prévoyons la ruine prochaine de notre état politique, lorsque nous voyons un ministre, sur qui reposaient toutes nos espérances, se servir des mêmes hommes dont l'impéritie, pour ne rien dire plus, nous a valu la honte et le déshonneur de la dernière campagne. J.

Quelques personnes avaient publié que M. de Bruges de Branchon n'accepterait pas s'il était élu au sénat. Nous sommes certains, au contraire, que ce digne citoyen, dans la vue seule d'être utile au public, ne refuserait le mandat qu'il mérite si bien.

— Par arrêté, en date du 21 de ce mois, M. Duval de Beaulieu est chargé de notifier au roi de Prusse, au roi de Saxe et au duc de Saxe-Cobourg-Gotha, l'avènement au trône de notre souverain.

— Nous n'avons point reçu les journaux le *Courrier de la Meuse* ni le *Politique*.

La lettre suivante nous étant adressée par une personne d'honneur, nous avons cru devoir l'accueillir, sans l'approuver comme sans la désapprouver.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'apprends à l'instant que le major Neyt, du 5^e régiment de ligne, vient de mettre à la prison militaire, pour 14 jours, le capitaine De Wael. Son crime est d'être resté 24 heures à Huy, où sa santé l'avait retenu, et où, d'ailleurs, il avait encore des affaires de service à régler. Cette conduite excessivement sévère, de la part du major envers

un ancien militaire qui est brave comme son épée, paraît extraordinaire. Voilà donc comme on récompense les vrais patriotes. Malheureusement pour lui, peut-être, le capitaine est trop attaché à son pays; outre cela, il a encore le malheur d'être le beau-frère de M. Lebrussaert; et on sait combien de vexations a valu à ce brave citoyen son ardent patriotisme.

Pour vous prouver, Monsieur le rédacteur, que le capitaine Dewalle s'est bien comporté, je vous joins la copie d'un certificat en date du 20 août 1831.

Camp d'Ans, le 20 août 1831.

Nous, soussigné, major commandant le camp d'Ans, déclare que M. Dewalle, capitaine commandant le demi-bataillon de gauche du 3^e bataillon du 5^e régiment belge, au camp d'Ans, s'est comporté envers le service et envers les hommes, d'une manière louable, et que sa conduite est exempte du moindre reproche.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

Le major commandant le camp d'Ans, WARLEMONT.

A Monsieur le rédacteur du *Courrier de la Sambre*.

Je lis dans votre journal, n^o 431, que j'ai été condamné à perdre mes épaulettes! pas encore, s'il vous plaît; ne suis-je pas appelant? moi, déserteur! avez-vous pu le soupçonner! A la bonne heure, si, appelé à combattre, j'avais abandonné mon poste, si j'avais offert 100 florins pour louer un cheval pour m'enfuir, si j'en avais donné six pour me faire montrer le chemin de la honte, si j'avais payé 10 francs pour me faire couper les moustaches, si j'avais jeté épée, épaulettes, etc., si je m'étais jeté aux genoux d'un fripier pour me faire déguiser, si...

Non, je le déclare sur l'honneur, jamais je n'ai pensé à désertir, j'ai pu manquer à la sévère discipline, à qui la faute? mais désertir, fi donc! je ne connais capable de cela qu'un orangiste ou un lâche; j'ai prouvé à mon pays que je n'étais point l'un; je prouverai à qui voudra que je ne suis point l'autre.

Agréez, Monsieur le rédacteur, etc.

LENOIR, sous-lieutenant.

Prison militaire, 23 août 1831.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 19 août.

Le comte Libry de Bagnano vient de faire paraître à Paris une brochure, le sous titre de *la Belgique en 1830 ou documens pour servir à l'histoire de son insurrection*. L'*Avenir* fait sur cette œuvre infernale des réflexions remarquables; nous sommes peinés de ne pouvoir reproduire que les passages suivans :

Tout ce que la haine peut distiller de fiel, inventer de calomnies, se trouve répandu dans ces quelques pages avec une profusion d'injures qui soulèvent le cœur de dégoût. Traîtres, voleurs, débauchés, lâches, que sais-je? tels sont représentés tous les hommes de la révolution belge, par le diffamateur réfugié, sous le voile commode, mais bien transparent de l'anonyme. Il n'est pas jusqu'aux femmes sur lesquelles le stipendiaire du roi Guillaume ne se plaise à déverser tout le venin qui le ronge. « On les a vues, nous assure-t-il, en désignant par leur nom de jeunes personnes des meilleures familles de Bruxelles, on les a vues au sortir des orgies révolutionnaires la torche d'une main, le poignard de l'autre, guider leurs amans à l'incendie, exciter le peuple au pillage et déchiqueter les grenadiers hollandais prisonniers que les patriotes livraient à leur férocité. » En vérité, l'univers ne se doutait pas de ces horreurs, et il fallait pour nous l'apprendre que M. le comte Libry de Bagnano, faussaire par récidive en écriture de commerce, et flétri en 1815, à Lyon, par la main du bourreau, se donnât la peine de signaler à l'indignation européenne un repaire de cannibales...

Rendre les Belges odieux et les rendre odieux à tous les partis indistinctement, tel est l'intention dominante de l'ouvrage, et pour atteindre ce but il n'est point de contradiction qui fasse reculer l'auteur.

Est-on curieux de savoir comment M. Libry-Bagnano traite les Belges, on n'a qu'à l'entendre :

« Ce qui n'est pas une question, c'est la déloyauté de ce peuple de populace, perpétuellement hostile à ce qui est, ne soupirant qu'après ce qui n'est point... Le peu d'hommes sages et de bons citoyens que l'on trouve parmi les Belges, se sont généralement formé le cœur et l'esprit à l'étranger : aussi les voit-on rougir de leurs compatriotes... On n'en compterait peut-être pas un sur dix mille, âgé de moins de quarante ans, qui ne soit tout gangrené, tout pervers. On dirait qu'en place de lait, les Belges de notre temps ont été nourris avec de la boue... »

Par respect pour la morale publique, par amour pour la justice et dans l'intérêt du repos du monde entier, faites les pendre, pendre tous, depuis le premier jusqu'au dernier. « Comptez sur vos doigts, cela monte à quatre cents bêtes féroces sur une population de quatre millions d'habitans... et si quatre millions d'individus sont coupables ou complices, qu'ils portent la peine de leur crime ou de leur complicité! Si ce ne sont que des lâches, quatre millions de lâches sont déjà de trop sur la terre, pour qu'on aille encore offrir un scandale de les former en corps de nation indépendante. » Voici en quels termes le conseiller intime des rois de Prusse et de Hollande prescrit au roi des Français la marche qu'il doit suivre pour dompter la faction libérale :

« Que le roi Louis-Philippe sache finalement déployer une fermeté inébranlable; qu'il s'arme d'un bras de fer, d'un bras terrible contre les factions, il en est temps, il en est grandement temps : s'il tarde encore, son trône sera renversé par les flots de cette hideuse ochlocratie qu'un pouvoir occulte l'a réduit, bien malgré lui sans doute, à tolérer, et que l'Europe indignée l'accuse d'avoir pris sous sa protection en Belgique où elle règne, et en France même où déjà elle s'appête à régner, si l'on ne se hâte de la museler pendant que cela est encore possible. La France nouvelle a plus besoin de Louis-Philippe que ce prince n'a besoin de la France : que son pouvoir disparaisse ou vienne à être méconnu, le peuple français se verra encore une fois livré en peu de temps aux horreurs d'un nouveau gouvernement de guillotine, et probablement exposé aux conséquences d'une troisième invasion. Alors la France apprendra trop tard à connaître de quelle nature sont les services que lui auront rendus ces prétendus grands citoyens qui se sont fait les apologistes de la propagande et les soutiens de toutes les séditions passées, présentes et à venir, et qui voudraient pouvoir lancer des projectiles révolutionnaires chez toutes les nations de l'Europe et du Globe. C'est aux extravagances de ces énergumènes que la France dut la seconde invasion, celle des cent jours, amenée par l'abdication de l'empereur Napoléon, le seul homme qui put encore sauver l'état après le grand revers de Waterloo.

« Que le roi des Français tourne ses regards vers le trône de Guillaume : il verra où mène l'abus de la bonté et de la clémence : il pourra profiter de la leçon. »

On dit qu'une entrevue très-orageuse a eu lieu, il y a quelques jours, entre lord Palmerston et M. Talleyrand. Les affaires de la Belgique auraient encore formé le sujet de cette discussion, qui serait resté toujours dans sa réserve diplomatique; mais M. le ministre anglais des affaires étrangères aurait presque menacé la France d'une nouvelle coalition si la totalité des troupes françaises n'étaient retirées à l'instant de la Belgique.

— Le *Sténographe*, dont la partie politique et étrangère est confiée à des rédacteurs peu soucieux de la gravité d'une feuille presque officielle, s'amuse chaque soir à répandre des nouvelles évidemment fausses. Dernièrement ils annonçaient la mort du roi de Prusse, tué par une apoplexie; hier, ils nous parlaient du décès de l'empereur Nicolas, enlevé par le choléra-morbus, avec une assurance et un aplomb qui n'a pas laissé que de faire quelques dupes. Deux ou trois journaux du matin y ont cru. Malheureusement pour cette nouvelle sans date, nous recevions à l'heure où elle a été répandue les journaux de Pétersbourg, du 7 août, dans lesquels il est expressément annoncé que leurs M. I., qui habitent Czarsko-Selo, jouissent de la plus parfaite santé.

Nouvelles de Pologne.

Varsovie, 8 août.

On a reçu des nouvelles du colonel Koss, qui avait été envoyé à Palangan par le général Gielgud. Il a su se faire un passage avec deux bataillons et quatre pièces d'artillerie, à travers les troupes russes cantonnées dans la Samogitie, et il a marché vers le district de Mohilew, où il a trouvé que l'insurrection gagnait de plus en plus. Ici et dans les environs de Witebsk, on compte environ 10,000 insurgés.

Le conseil de guerre extraordinaire n'ayant pas encore terminé le procès des 7 individus accusés de haute trahison et soumis à la juridiction de ce tribunal depuis le 30 juin de la part du gouvernement national, le public en est très-mécontent et s'étonne de ce que surtout le général Jankowski n'a pas encore été condamné, et que les séances du conseil se tiennent à huis-clos.

Par contre, notre public a été très-satisfait de voir sa confiance dans le généralissime justifiée, en ce qu'il a fait rentrer au service actif le ci-devant chef de l'état-major général Prondzynski, nonobstant les motifs de plainte pour offense particulière que le généralissime avait eus antérieurement contre cet officier supérieur.

Le 4 de ce mois, 24 cosaques sont arrivés à Plozk et ont réclamé que l'imprimerie qui s'y trouve fût transportée à Wroslawek.

A ce qu'il paraît, la nouvelle du passage de la Vistule par le corps d'armée de Rudiger ne s'est pas encore confirmée. La communication avec la woiwodie de Sandomir est toujours ouverte, et les Polonais maintiennent leurs positions près de la Vistule dans ce district. Un officier en est arrivé hier à Varsovie. Les Cosaques, ayant tenté le passage de la Vistule près de Gora, Janowicz et Solez, ont été repoussés par les Polonais qui s'étaient également opposés à une semblable tentative des Russes près Pulawy. On dit cependant que quelques divisions du corps de Rudiger seraient parvenues à occuper le Werder près Ciszya. (Preuss. Staats Zeitung.)

— Il circule ici beaucoup de bruits sur les opérations des deux grandes armées, mais aucune nouvelle ne les confirme. On croit que le feld-maréchal russe évite une bataille, lui et le grand duc Michel ayant retiré leurs quartiers-généraux de Mieborow et d'Archahia, à l'approche de l'armée polonaise, qui ensuite a passé la Rawka, sur la rive gauche de laquelle le généralissime a établi son quartier-général. Les Polonais auraient passé aussi la Bzura. On dit que le généralissime forcera le feld-Maréchal Paskewitz à accepter la bataille. Les troupes russes en Podlaquie, sous les ordres du général Golowin, se rapprochent de nouveau de la capitale.

ANGLETERRE. — Londres, 19 août.

Voici quelques détails sur la situation de Lisbonne, transmis par un

officier de marine, ayant fait partie de l'expédition française contre don Miguel :

« Aussitôt que les conditions ont été acceptées, l'amiral a permis la communication avec la terre pour les états-majors seulement, et nous avons pu aller visiter la ville. Nous sommes descendus en assez grand nombre et bien armés. Toutes les troupes de don Miguel étaient sous les armes dans divers quartiers de la ville; sur la place de Russie, une trentaine de pièces de canon chargées et entourées de leurs canonniers et prêtes à faire feu, sont braquées sur toutes les rues qui débouchent dans la place. Deux cents cavaliers sont jour et nuit rangés en bataille le sabre nu à la main, prêts à charger sur le moindre rassemblement. Et nous avons appris que la ville est dans cet état depuis deux mois environ. Il est impossible de se faire une idée du régime affreux qui pèse sur ce peuple, et de la profonde terreur qui règne dans la ville.

« On parle du choléra-morbus! don Miguel est pire que le choléra. Les potences sont en permanence au milieu des places de la ville, et le gracieux souverain a grand soin de ne jamais les laisser vaquer. Tous les jours de hideuses bandes d'une populace effrénée parcourent les rues en criant comme des forcés: *Vivat don Miguel, et vaillante, et grande rey vivat*, et forcent tous ceux qu'ils rencontrent de faire chorus avec eux.

« Le premier jour que nous sommes descendus à terre, nous avons été rencontrés par cette canaille, qui a voulu nous forcer à lever notre chapeau et à crier aussi *vive don Miguel*. Comme nous nous refusions avec indignation de nous abaisser à ce point, nous aurions été infailliblement lapidés si nous n'avions été rencontrés par un gros de troupes qui chargea sur le rassemblement ameuté contre nous: l'officier vint ensuite nous faire de très humbles excuses auxquelles nous ne répondimes pas grand chose.

Le soir, nous aperçûmes don Miguel qui allait visiter les postes; il passa à côté de nous, et nous salua très-civilement; il était accompagné d'une nombreuse escorte. C'est un petit homme maigre, aux larges épaules; sa figure est noire et ridée, son nez aquilin, ses yeux rouges, et d'une vivacité remarquable, respirent la férocité; il porte la barbe sous le menton.

— Voici les dispositions prises contre le choléra-morbus :

Un ordre du conseil privé, du 18 juin 1831, a institué à Londres un bureau supérieur de santé qui est investi de pouvoirs très-étendus.

Le 22 juin, ce bureau a déclaré que les lois de quarantaine contre la peste sont applicables au choléra-morbus.

Une proclamation du roi exhorte les citoyens à se soumettre aux lois sanitaires, et à donner assistance à leur exécution rigoureuse.

Sept établissemens de quarantaine ont été formés en Angleterre, quatre en Ecosse et deux en Irlande. Vingt vaisseaux de ligne sont employés, comme lazarets flottans, pour recevoir les équipages et les marchandises des navires infectés ou suspects.

Les lins et les chanvres sont soumis particulièrement à des purifications.

Un bureau de santé locale, ou commission sanitaire, est établi dans chaque ville, bourg ou village, et correspond avec le bureau supérieur de santé.

Chaque ville est divisée en quartiers, ayant chacun une commission sanitaire, qui veille sur la santé publique, et agit sous la direction du bureau de santé.

Il est prescrit, dans le cas où le choléra-morbus viendrait à se manifester sur un point quelconque de l'Angleterre, de déclarer sur-le-champ les malades. Une récompense est promise à ceux qui font cette déclaration; les personnes qui négligent de se conformer à cet ordre doivent être punies d'une forte amende.

Dans chaque ville, bourg et village, des lieux séparés ont été désignés pour les individus qui seraient attaqués du choléra, pour ceux qui, ayant communiqué avec les malades, seraient en état de suspicion, et pour les convalescens: ces derniers, après leur rétablissement, doivent être soumis à une séquestration qui ne peut être moindre de 15 jours.

Les hardes, vêtemens et meubles, ayant servi aux malades, doivent être brûlés. Enfin, il est prescrit de laver, de ventiler, de désinfecter les habitations dans lesquelles un accident du choléra aura été reconnu.

JOURNAUX ANGLAIS.

Le *Courier anglais* ne se relâche pas de son zèle à combattre ses collègues dans l'intérêt de notre royauté. Voici comment, dans son numéro du 19, il s'oppose aux insinuations haineuses du *Morning-Post*, qui, peu content d'élever jusqu'aux nues l'armée hollandaise, son chef et notre ex-roi, prétend être informé par ses correspondans, qu'en Belgique le peuple serait déjà fatigué de son roi, et celui-ci désireux de retourner à la vie privée.

« Notre collègue, dit le *Courier*, se trouve dans la situation du vieux intendant dans la comédie *l'Étranger* (Misanthropie et Repentir de Kotzebue); il a des correspondans dans toutes les parties du monde qui lui envoient beaucoup de lettres et point de nouvelles, ou plutôt ils lui en envoient qu'il ferait mieux de garder pour lui-même.

On lui mande maintenant que les Belges seraient fâchés contre leur roi, et qu'ils désireraient le renvoyer pour le faire remplacer par le duc de Nemours.

Il ne nous appartient pas de dire jusqu'à quel point des Belges pourraient devenir inconstans à l'avenir: mais dans ce moment, nous osons soutenir que Léopold a on ne peut plus gagné dans l'opinion des

hommes de tous les rangs et de toutes les classes en Belgique, et qu'il est aussi populaire qu'un roi peut l'être.

Il n'est pas impossible que cette popularité diminue et qu'il regrette les jouissances de la vie privée qu'il a sacrifiées pour porter la couronne; mais d'après tout ce que nous avons vu et entendu, nous avons la conviction intime que Léopold ne désertera pas son poste à cause de quelques difficultés, et pour avoir rencontré quelques embarras sur son chemin; et nous sommes également persuadés que les Belges ne trouveront jamais un souverain plus digne de leur affection et de leur estime.

— Le *Times* annonce que des dépêches ont été expédiées du bureau des affaires étrangères au vicomte Granville, ambassadeur à Paris, ainsi qu'à sire Charles Bagot, ambassadeur à La Haye. Ce journal, ainsi que le *Courier*, donne des détails sur l'emprunt polonais qu'il recommande beaucoup à ses lecteurs, tant dans leur propre intérêt que dans celui de l'humanité.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

— La garnison hollandaise de Maestricht vient d'être considérablement augmentée. Nous tenons cette nouvelle d'une source sûre. (*Courr.*)

— Les chasseurs du corps Niellon, dont la bravoure et la constance pendant la guerre ne se sont point démenties, viennent, à ce qu'on nous assure, d'expulser de leurs rangs quelques officiers dont la conduite dans les derniers événemens avait été indigne d'un soldat belge, indigne de la réputation du corps dont ils faisaient partie.

— La nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas ne se confirme pas.

— On mande de Bois-le-Duc, en date du 17 août :

Le gouverneur du Brabant septentrional vient de recevoir du général Cort-Heiligers, une lettre où il donne de grands éloges à la *schuttery* de notre ville, par sa conduite devant Hasselt.

— Hier est parti d'ici une division d'artillerie pour Maestricht. Nous continuerons à recevoir des malades et des blessés, venant de Hasselt et d'Eindhoven. On évalue à plus d'un million de florins la valeur du matériel de l'armée de la Meuse, qui est tombé entre nos mains. Nous attendons encore des prisonniers qu'on doit nous envoyer de Hasselt.

— M. Joseph d'Hoogvorts sera accompagné dans sa mission à Vienne de M. Serruys, d'Ostende, en qualité de secrétaire. M. Serruys a déjà rempli les mêmes fonctions à l'ambassade de Rome, du temps de M. de Celles.

— Les ducs d'Orléans et de Nemours ont été visiter hier le palais qu'occupait autrefois le prince d'Orange. Le général des Chasteler les accompagnait.

— Par arrêté de ce jour, 79 condamnés, détenus à la maison de détention de Gand, que leur bonne conduite recommandait à la clémence royale, ont obtenu grâce de tout ou partie de leur peine.

28 condamnés, en matière correctionnelle et de simple police, ont, par le même arrêté, obtenu également remise ou réduction de la peine qui leur a été infligée.

Des propositions de grâce concernant les condamnés détenus à Villvorde et à Saint Bernard, qui seraient dignes de cette faveur, seront soumises à S. M. aussitôt que le ministre de la justice aura reçu les renseignemens nécessaires. (*Moniteur Belge.*)

COMMERCE.

Arrivages au port d'Anvers, du 21 août.

Le schooner anglais *The Glory*, cap. Cornwell, ven. de Londres, chargé de diverses marchandises.

Le schooner anglais *Britania*, cap. Le Page, ven. de Londres, ch. de café et sucre.

Le brick anglais *George et Mary*, cap. Thompson, ven. de Londres, ch. de froment.

MARCHÉ DE BRUXELLES. — Prix des Huiles, du 22 août.

Huile de colza disp., 49 1/4 à 1/2; sept. 49 3/4; nov. et décemb., 50 1/2; huile de lin disp., 54; sept. et dec., 55. Graine de colza, 00. Ce qui précède est argent de Brabant.

PRIX DES HUILES. — Lille, 19 août.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.
Colza.	17	20	70 f. 50	70	9 50
OEillette.	21	22	86	"	9
Id. bon goût.	"	"	53	92 50	8 50
Lin.	18	20	82	"	14
Caméline.	18	20	78	"	9
Chanvre.	13	"	78 50	"	9
Huile épurée pour quinquets			76 50	77	
Idem réverberes			78 50	75	

BOURSE D'ANVERS, du 22 août.

2 1/2 Rente remboursable	85	"	"	à Amst. 43 1/4 à 42 1/8.
Métalliques.	81 1/2			Anglo-Danois à Londres 62
Lots de 100 fl.	190			Certificats de Naples 64
" de 250	354			Sicile emp. de 1821. 80
Lots de Pologne de fl. 300	76 1/2			" " 1824. 79
Rente perp. Esple à Paris.	47 1/2			

Bourse d'Amsterdam, du 17 août. — Dette active, 36 7/8, billets de change, 13 1/2; synd. d'amort., 59.

Fonds publics à Londres du 17 août. — Cons. 81 3/8.

ANNONCES.

1210. Bon vinaigre de vin, première qualité, à vendre en gros et en détail. S'adresser chez M^{me} Nalinne, rue de Fer, à Namur.

1202 AVIS.
5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque. S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.